

que le gouvernement du Canada apporte aux entreprises et aux investisseurs canadiens, afin qu'ils puissent saisir des occasions mondiales et faire fond sur les richesses et la prospérité qui sont indispensables au bien-être de notre pays.

Les exportateurs et les investisseurs canadiens qui exercent des activités à l'étranger sont invités à faire parvenir leurs témoignages directement au ministère, de même que la description des obstacles auxquels ils se heurtent sur les marchés étrangers. Nous encourageons les entreprises, les associations professionnelles et toutes les organisations concernées à nous transmettre des renseignements précis sur les barrières tarifaires et non tarifaires, et sur tout autre irritant commercial. Les entreprises sont invitées à nous faire part, en toute confidentialité, de tout problème à l'adresse suivante :

« Alerte aux obstacles étrangers au commerce et à l'investissement »

Affaires étrangères et Commerce  
international Canada (CSL)

Édifice Lester B. Pearson

125, promenade Sussex

Ottawa (Ontario) K1A 0G2

Télé. : 613-944-7981

Courriel : Consultations@international.gc.ca

### Résultats de la recherche

Critères de recherche : Mots clés=(Tous); Secteur=(Tous); Code du produit=(Tous); Pays=(Tous)

Obstacles au commerce	Pays
Amendement Byrd	États-Unis d'Amérique
Appel d'offres pour le soja	Corée, République
Assurances	Malaisie
Automobiles	Chili
Bois d'œuvre	États-Unis d'Amérique
Bois d'œuvre d'épinette, de pin et de sapin et contreplaqué de résineux	Japon
Buy America	États-Unis d'Amérique
Certification des produits forestiers	États-Unis d'Amérique
Contrôles sélectifs des mouvements de capitaux	Malaisie
Déchets	États-Unis d'Amérique
Électricité	États-Unis d'Amérique
Encéphalopathie Spongiforme Bovine (ESB)	Afrique du Sud, Antigua et Barbuda, Argentine, Australie, Bahamas, Barbade, Brésil, Chili, El Salvador, Guatemala, Honduras, Inde, Jamaïque, Malaisie, Nicaragua, Pakistan, République dominicaine, Sainte-Lucie, Singapour, Trinité et Tobago, Turquie, Uruguay
Encéphalopathie Spongiforme Bovine (ESB)	Chine
Huile de canola	Inde
Taxe de renouvellement de la marine marchande	Brésil
Télécommunications	Chine

Nouvelle recherche

Liste des obstacles  
au commerce.

### Huile de canola

Secteur : Agriculture, aliments et boissons

Code du produit : 1514 - Huiles de navette, de colza ou de moutarde

Description du produit : Huile de canola

Mesure : Droits de douane et réglementation visant les produits génétiquement modifiés

Pays : Inde

Province/Territoire : (Tous)

Description de la mesure : Le Canada cherche à améliorer son accès aux marchés de l'huile de canola afin d'accroître la compétitivité de celle-ci par rapport à d'autres huiles comestibles et de se tailler une part du vaste marché indien pour ces huiles, qui est en croissance. Les droits de douane imposés par l'Inde sur les huiles comestibles sont très variables. Par exemple, les droits de douane en vigueur sur l'huile de canola brute (75 %) sont nettement plus élevés que ceux appliqués à l'huile de soja (45 %). Le Canada demande l'équité en matière tarifaire pour ce qui est des importations d'huile de canola brute et raffinée en Inde comparativement aux importations d'huile comestibles comparables. Le Canada demande également que des précisions soient fournies concernant la procédure d'approbation par l'Inde des produits génétiquement modifiés, étant donné que cette procédure pourrait limiter les exportations d'huile de canola. En particulier, le Canada demande que l'huile de canola soit traitée d'une manière comparable à celle des huiles comestibles telles que l'huile de soja pour l'application des exigences indiennes d'étiquetage des organismes transgéniques.

Portrait de la situation : Des représentants canadiens ont écrit aux autorités indiennes et ont tenu des pourparlers de haut niveau afin d'obtenir un accès équitable pour l'huile de canola. Le Canada continue de demander une réduction des droits de douane perçus sur l'huile de canola, notamment en raison des récentes réductions de tarifs sur certaines importations d'huiles comestibles par suite de la hausse de prix des produits de base et de la faible production intérieure.

Analyse et proposition : Le Canada poursuivra ses efforts pour obtenir la parité tarifaire entre l'huile de canola et d'autres produits concurrents, comme l'huile de soja, ainsi que pour mettre fin à la progressivité tarifaire (faibles droits de douane pour les matières premières et élevés pour les produits transformés).

Contact : M. David McKinnon Délégué commercial principal Haut-commissariat du Canada en Inde 7/8 Shantipath, Chanakyapuri, New Delhi (Inde) Téléphone : (011-91-11) 4178-2000 Télécopieur : (011-91-11) 4178-2041 (011-91-11) 4178-2041 David.Mckinnon@international.gc.ca

Liens Web : <http://www.canola-council.org>

Dernière révision/modification : 2007-05-22

Donne une description de l'obstacle  
au commerce.